

INSCRIPTION 2020 - 2021

Ski CLUB de Mouthe

Renseignement adhérent :

Nom (adhérent majeur) :	Prénom (adhérent majeur) :	Téléphone (adhérent majeur) :	
Adresse :		CP :	Ville :
Mail (consulté régulièrement) :			

Je soussigné(e)

- Autorise la diffusion, sur les supports de communication du club (site internet, plaquettes/flyers, affiches...) ou l'affichage dans les locaux du club, de photos ou vidéos réalisées lors des entraînements, stages, compétitions ou autres manifestations proposées par l'association.
- Atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé, lors de la demande de renouvellement de licence.
- Donne mon consentement au recueil et au traitement des données me concernant (ou mon enfant le cas échéant) par le Ski Club Mouthe. Le Ski Club Mouthe s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, vous contacter en cas d'urgence ou pour donner des informations sur la vie du club et font l'objet d'un traitement informatique destiné au secrétariat du club. Elles sont conservées pendant 5 saisons sportives. Selon les termes de la loi du 6 janvier 1978 « informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suspension et d'opposition aux informations et messages vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits sur simple demande adressée à asm ski25240@gmail.com

Fait à

, le

Signature

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Nom :

Prénom :

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*		OUI	NON
Durant les 12 derniers mois			
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour			
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>			

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Charte sportive 2020 - 2021

Fond-Biathlon-Combiné

Le Ski Club Mouthe fait la promotion de la pratique du ski sous toutes ses formes pour s'amuser, s'épanouir et se dépasser.

Être adhérent de cette association, c'est faire partie d'un groupe qui s'entraide où la convivialité et la camaraderie sont de rigueur et un esprit sportif respectueux.

Jusqu'à son départ de l'association chaque licencié s'engage sur l'honneur à respecter strictement l'ensemble des règles de la présente charte, comme suit :

La pratique du sport et l'état d'esprit :

- ❖ La victoire et la défaite sont considérées comme une conséquence du plaisir de jouer.
- ❖ Les encouragements se font de manière festive et conviviale.
- ❖ Le respect des règles du jeu.
- ❖ Le respect de toutes personnes du monde du ski, quels que soient leur sexe, origine, langue, nationalité, religion, aspect physique et condition sociale.
- ❖ L'acceptation des erreurs de ses coéquipiers dans un esprit d'équipe.
- ❖ La reconnaissance des performances de ses adversaires.
- ❖ La maîtrise de son calme en toutes circonstances et le refus de la violence verbale et physique.
- ❖ L'acceptation des décisions officielles d'arbitrage.
- ❖ Le respect des lieux et du matériel sportif.
- ❖ La condamnation du dopage et respect de son intégralité physique en mangeant et buvant suffisamment avant tout effort.
- ❖ L'engagement à la participation aux compétitions et le respect des obligations qui y sont liées.

La vie sportive :

- ❖ S'engager et s'impliquer dans la mesure du possible à participer à l'organisation des événements et compétitions qui permettent la vie de l'association.
- Le respect :
- ❖ Des personnes qui nous accueillent, les licenciés, bénévoles, officiels de notre club et des autres clubs.
 - ❖ Des lieux utilisés, du matériel et des installations.
 - ❖ Des décisions prises au niveau du CA, du bureau ou des entraîneurs.
 - ❖ Les conditions d'adhésion à l'association et fournir dans les délais les documents obligatoires et règlement demandés.
 - ❖ Les horaires d'entraînement et l'engagement pris (prévenir la personne responsable en cas d'absence ou retard).

L'association :

Le bureau est élu en réunion exceptionnelle du CA par les membres du CA.

Chaque adhérent a le droit :

- ❖ D'assister et de voter aux Assemblées Générales et en cas d'absence se faire remplacer par un autre membre.
- ❖ De faire partie du Comité d'Administration (CA), sous forme de vote.
- ❖ De s'exprimer et faire connaître son opinion, demandes et suggestions au CA/bureau.

Chaque membre du CA a le droit de postuler à une place au bureau.

Chaque licencié a le devoir de respecter cette charte et ses engagements moraux en la signant conjointement avec ses parents pour les mineurs.

Nom et prénom du licencié :

Signature :

Nom adhérent :
Prénom adhérent :

TARIFS ADHÉSION - Saison 2020-2021															
Année de naissance	Catégories	Adhésion club	Cotisation club	Licence compétiteurs			Carte-neige loisirs			TOTAL					
				Avec assurance	Sans assurance		Avec assurance	Sans assurance		Avec assurance compétiteur	Sans assurance compétiteur	Avec assurance loisir	Sans assurance loisir	Sans titre FFS	
2013 - 2012	U9	65 €	10 €												75 €
2011 - 2010	U11	65 €	10 €			39 €								114 €	
2009 - 2008	U13	65 €	10 €			39 €								114 €	
2007 - 2006	U15	65 €	10 €	94 €	59 €				169 €	134 €					
2005 - 2004	U17	65 €	10 €	119 €	84 €				194 €	159 €					
2003 - 2002	U19	65 €	10 €	119 €	84 €				194 €	159 €					
2001 et avant	Senior	25 €	10 €	119 €	84 €	44 €	39 €		154 €	119 €	79 €				74 €
Saut toutes catégories		65 €	10 €	94 €	59 €				169 €	134 €					
Dirigeant			10 €	64 €						74 €					
Membre CA			10 €							10 €					
Moniteur ski		25 €	10 €							35 €					
TOTAL adhésion + Titre FFS															

Réduction famille : une réduction de 35 € sera appliquée pour le 3ème enfant et une de 65 € pour le quatrième et les suivants.

Titres FFS pour la saison 2020-2021 :

La licence compétiteur est obligatoire pour participer aux compétitions FFS, pour les catégories U15, U17, U19 et seniors (avec des tarifs différents selon l'âge et avec ou sans assurance).
Pour la saut à ski et le combiné nordique, la licence compétiteur est obligatoire.

La licence carte-neige loisirs permet la participation aux compétitions de Fond Promotion pour les catégories U11 et U13.

Les adultes en possession d'une carte-neige Loisirs ne peuvent participer qu'aux courses populaires ou Promotion.

Pour les U9, pas besoin de licence carte-neige.

Les U13 2ème année qui décideraient de pratiquer le biathlon avec une carabine personnelle seront obligés de prendre la licence compétiteur pour pouvoir déclarer leur carabine.

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e)

Docteur en Médecine, demeurant à

Certifie avoir examiné

Né(e) le

Et avoir constaté, à ce jour, aucun signe apparent contre indiquant la pratique des sports suivants dans le cadre des activités du Ski Club Mouthe.

Et ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition.

Ski de fond

Biathlon

Course à pied

Ski de saut

Roller-ski

Tir

Ski alpin

Autres (précisez)

Certifie que la vaccination du patient ci-dessus est à jour.

Ce certificat est valable pour une année.

Fait à le